



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'INTÉRIEUR RECRUTE des techniciens du NUMÉRIQUE*



DEVENEZ ACTEUR DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE L'ÉTAT

- Technicien multimédia, d'exploitation, de proximité
- Administrateur système, réseau et sécurité
- Testeur informatique
- Assistant responsable SSI
- Intégrateur

**Inscriptions au
concours jusqu'au
2 mars 2021**

***Systèmes d'information et de communication**

Inscriptions et modalités sur
www.interieur.gouv.fr

Les métiers du numérique accessibles au niveau bac

Quels sont les métiers des techniciens des systèmes d'information et de communication ?

Technicien multimédia, d'exploitation, de proximité, administrateur système, réseau et sécurité, testeur informatique, intégrateur, assistant chef de projet maîtrise d'ouvrage, assistant responsable SSI, sans oublier les fonctions de supervision de tous les serveurs du ministère et le soutien aux développeurs et utilisateurs, etc. Les métiers proposés sont nombreux !

Pourquoi travailler au ministère de l'intérieur ?

Les techniciens ont la possibilité d'effectuer des passages aux échelons et aux grades supérieurs, qui s'effectuent selon plusieurs modalités (ancienneté, reconnaissances de la valeur professionnelle, passage d'examens professionnels) et se traduisent par des responsabilités accrues et une augmentation de rémunération.

Les postes proposés sont répartis sur l'ensemble du territoire français, régions d'outre-mer incluses, en préfectures, en administration centrale, dans les services de la police et gendarmerie nationales, etc.

Au terme de 4 années de services publics, il leur est également possible de passer les concours internes de la fonction publique, dont celui d'ingénieur du numérique (catégorie A).

Pour cela, le ministère de l'intérieur met à la disposition des agents des préparations aux concours internes pour les accompagner dans leur mobilité.

Quelles sont les conditions pour se présenter au concours ?

Pour candidater au concours externe de technicien, vous devez être titulaire d'un bac ou d'un diplôme classé au moins de niveau IV.

Les candidats doivent également être français ou ressortissant de l'Union européenne. Aucune limite d'âge n'est fixée pour ce concours.

Comment candidater ?

Retrouvez l'ensemble des informations et le lien d'inscription sur le [site internet](#) du ministère de l'Intérieur.

Attention ! Vous avez jusqu'au 2 mars 2021 pour candidater !

Une question ? Contactez sdrf-concours-tsiccn@interieur.gouv.fr